

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Cathy VAESSEN
Date :	27.11.2022
Adressée à :	Benoît Cerexhe

Sujet :

Associations hébergées dans les locaux de notre maison communale

Monsieur le Bourgmestre,

Nous disposons d'une belle et grande maison communale dont certains de ses locaux sont mis à disposition d'associations, telles que l'Association Royale Office Généalogique et Héraldique de Belgique.

Pourriez-vous nous communiquer une liste de toutes les associations qui disposent de manière permanente de locaux dans notre maison communale? Pour chacune de ces associations, pourriez-vous également préciser (1) la superficie des locaux occupés, (2) le loyer annuel versé à la commune et (3) le lien qui uni chaque association avec notre commune (comme par exemple, le nombre de membres domiciliés dans notre commune) ?

Pourriez-vous enfin préciser si des locaux sont encore disponibles pour d'autres associations de notre commune? Si oui, à quelles conditions et via quel processus ces locaux peuvent leur être attribués?

D'avance je vous remercie pour votre réponse.

REPONSE

Les associations suivantes sont hébergées dans les locaux de l'Hôtel communal :

ASBL CREEMPLOI

- 1) Local de 133 m2 situé au niveau 0 du bloc A de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 627,83 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL communale.

ASBL AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE WOLUWE-SAINT-PIERRE (ALE)

- 1) Local de 19 m² situé au niveau 0 du bloc A de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 91,36 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL avec un régime juridique propre (régime ALE), avec de nombreux représentants communaux dans les organes de gestion. Le local est situé dans le « pôle emploi » de la commune avec le service emploi, Actiris et l'ASBL Creemploi.

OFFICE REGIONAL BRUXELLOIS DE L'EMPLOI (ACTIRIS)

- 1) Local d'une superficie de 182 m² situé au niveau 0 du bloc A de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 2.068,60 € / mois.
- 3) Il s'agit d'un organisme d'intérêt public régional. Le local est situé dans le « pôle emploi » de la commune avec le service emploi, l'ASBL ALE et l'ASBL Creemploi.

ASBL WOLUGRAPHIC

- 1) Local d'une superficie de 13 m² situé au niveau 1 du bloc A de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 60,20 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL communale.

ASBL SOLEIL DES TOUJOURS JEUNES

- 1) Local d'une superficie de 10 m² dans le bureau de l'Etat civil situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 45,18 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL communale.

ASBL CAP FAMILLE

- 1) Local d'une superficie de 195 m² ainsi qu'un jardin de 157 m² situé en l'Hôtel communal, à l'angle de l'avenue Thielemans et de la rue Lancsweert.
- 2) Loyer de 906,65 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL communale.

ASBL CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES

- 1) Locaux constituant l'aile droite de l'Hôtel communal
- 2) Gratuité
- 3) Il s'agit d'une ASBL communale

ASBL W : HALL CENTRE CULTUREL DE WOLUWE-SAINT-PIERRE (anciennement MEDIATHEQUE COMMUNALE DE WOLUWE SAINT PIERRE)

- 1) Local d'une superficie de 363 m² situé au niveau – 1 du Centre culturel sis dans l'aile droite de l'Hôtel communal.
- 2) 1.710,54 € / mois.
- 3) Il s'agit d'une ASBL avec un régime juridique propre (centre culturel reconnu), avec de nombreux représentants communaux dans les organes de gestion.

ASBL ASSOCIATION ROYALE OFFICE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE BELGIQUE

- 1) Partie du grenier de l'Hôtel communal d'une superficie de 172,84 m² ;
Local d'une superficie de 125 m² situé au 3^{ème} étage sans ascenseur du bloc C de l'Hôtel communal.
- 2) Loyer de 770 € / mois.
- 3) L'ASBL a été autorisée à occuper les locaux précités par décision du Conseil communal du 21.12.1994, qui a souhaité accueillir cette ASBL en vue d'accroître le secteur des activités culturelles de la commune et parce que plusieurs administrateurs résidaient à Woluwe-Saint-Pierre. Sa présence s'explique donc par des raisons historiques.

Toutes les associations précitées, à l'exception de l'ASBL Association Royale Office Généalogique et Héraldique de Belgique et d'Actiris, sont des ASBL communales ou assimilées dont l'objet social relève par définition de l'intérêt communal.

La commune ne dispose pas de la liste des bénéficiaires des activités/ services organisés par les associations précitées.

La commune n'a pas vocation à louer les locaux au sein de l'Hôtel communal à des associations sans lien avec la commune. Il n'y a donc pas de procédure d'attribution prévue à ce sujet.

Nous espérons avoir pu vous apporter les informations demandées.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le ... 22 12 2022

Le Bourgmestre,

B. CEREXHE

L'échevin délégué,

A. BERTRAND